



Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 2 mars 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 13 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 12 mars 2018

TRANSPORTS ET MOBILITE – CONVENTION DE GESTION DE LA CENTRALE DE MOBILITE "MOBILITE79"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Carole BRUNETEAU à Christine HYPEAU, Christelle CHASSAGNE à Yvonne VACKER, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Marc THEBAULT, Alain GRIPPON à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Eric PERSAIS, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, René PACAULT à Christian BREMAUD, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jean-François SALANON à Michel VEDIE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel SIMON à Gérard LABORDERIE, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Patrick THOMAS à Dany BREMAUD

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Marie-Chantal GARENNE, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180312-C30-03-2018-DE
Date de télétransmission : 15/03/2018
Date de réception préfecture : 15/03/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 12 MARS 2018

TRANSPORTS ET MOBILITE – CONVENTION DE GESTION DE LA CENTRALE DE MOBILITE "MOBILITE79"

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération n°C71-12-2017 du Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017 relative à la demande de dissolution du SMTDS au 31 décembre 2017,

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République appelée aussi loi NOTRe a transféré la compétence des transports routiers non urbains réguliers et les transports scolaires des départements aux régions au 1er septembre 2017.

Dans ce cadre, la Région Nouvelle Aquitaine a fait connaître son intention de ne pas prolonger l'existence du Syndicat Mixte des Transports des Deux-Sèvres et d'engager une démarche visant à la création, en 2018, d'un Syndicat Mixte des Transports Régionaux (SMTDS).

Dans cette attente, il convient, afin de maintenir le service aux usagers, de conventionner avec la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et Transdev Niort Agglomération pour la mise en œuvre de la gestion de la centrale de mobilité.

Cette centrale, permet d'offrir un accueil physique et téléphonique aux usagers à l'agence tanlib, Place de La Brèche à Niort, c'est aussi, un site internet « mobilite79 » composé d'un moteur de recherche d'itinéraires et d'une plateforme d'informations sur nos réseaux de transports collectifs.

Son coût de fonctionnement, pour l'année 2018, est de 102 720 €. Il sera facturé par la Région Nouvelle Aquitaine à l'Agglomération du Niortais à hauteur de 60% et au prorata temporis entre le 1er janvier 2018 et la date d'adhésion de la CAN au Syndicat Mixte des Transports Régionaux.

Les sommes correspondantes sont inscrites au Budget annexe transports 2018.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le texte de la convention de gestion de la centrale de mobilité jointe à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau à signer cette convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué